

Saint-Pierre, le 10 juin 2024

AVIS AUX USAGERS DU PORT N°09/2024

Dans le cadre des travaux d'élargissement du quai Avel Mad, des plongées devant la digue extérieure du quai auront lieu fréquemment du **mardi 11 juin 2024** jusqu'au **11 octobre 2024**.

Pendant toute la durée de l'intervention, il est demandé à tous de respecter les consignes suivantes :

- S'écarter largement de la zone de travail des plongeurs (plan en annexe),
- Réduire la vitesse à l'approche de la zone de travaux,
- Observer la plus grande prudence et respecter le RIPAM (Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer),
- Exercer une veille attentive et permanente VHF canaux 12 et 16,
- Tout incident doit être immédiatement signalé à la capitainerie (VHF canal 12 ou par téléphone au +508 55 13 21).

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Annexe : Plan de la zone de travail des plongeurs

Travaux d'Elargissement du Quai Avel Mad

Zone d'intervention des plongeurs

